

# A.I.R.E.

*Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence*

affiliée au **Basic Income Earth Network**

Siège social : c/o Futuribles International – 55 rue de Varenne – 75007 Paris  
Secrétariat : AIRE – 33 avenue des Fauvettes – 91440 Bures-sur-Yvette

Lettre de liaison n° 74

Automne 2012

## Sommaire

- L'Allemagne: un modèle pour l'Europe ?** **2**  
*Philippe Van Parijs*
- Croissance et rigueur sont-elles compatibles ?** **4**  
*Jacques Berthillier*
- Le revenu de base: une expérience en Inde** **6**
- En Suisse : initiative fédérale pour un revenu de base** **6**
- En Union européenne: initiative citoyenne pour un revenu de base** **7**
- Nouvelles de l'association** **9**

Directeur de la publication: Jacques Berthillier

Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison: 30 €/an (4 numéros)  
par chèque à l'ordre de A.I.R.E.

L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.

Courriel: [contact.aire@wanadoo.fr](mailto:contact.aire@wanadoo.fr) - Site: [www.revenudexistence.org](http://www.revenudexistence.org)

## L'Allemagne : un modèle pour l'Europe ?

*Nous donnons ce titre à un texte de Philippe Van Parijs dans lequel il répond au discours prononcé le 14 mars 2003 au Bundestag par Gérard Schröder. Ce discours officiellement dénommé Agenda 2010, mieux connu sous le nom de Hartz IV, annonçait le paquet de réformes entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Si, incontestablement, ces réformes ont renforcé la compétitivité économique de l'Allemagne, en contrepartie elles n'en ont pas moins augmenté la précarité et la pauvreté. Comment y remédier ? Par l'instauration d'un revenu de base, réforme attendue par un nombre croissant de citoyens allemands.*

L'Agenda 2010 se prête en effet à au moins deux interprétations, l'une noire, l'autre rose, qui peuvent certainement l'une et l'autre prétendre à une part de vérité. Seule l'histoire à venir, celle de l'Europe plus encore que celle de l'Allemagne seule, pourra nous dire laquelle des deux est la plus vraie. Je me propose de brosser rapidement ces deux interprétations, en commençant par la noire de manière à me permettre, ne fût-ce que par courtoisie à l'égard de notre hôte d'honneur, de terminer sur la possibilité d'un happy end.

En quoi consiste l'agenda 2010, et en particulier Hartz IV ? En un ensemble complexe de mesures interdépendantes dont les plus emblématiques sont :

1. la réduction de 32 à 12 mois de la durée des indemnités de l'assurance-chômage,
2. la réduction des obstacles au licenciement pour certaines catégories de travailleurs,
3. la fusion des anciens régimes d'assistance (la *Sozialhilfe* et l'*Arbeitslosenhilfe*) en un régime unique correspondant au niveau de prestations du plus modeste des deux régimes antérieurs et désormais associé à une pression à rechercher et accepter un emploi plus forte que dans le passé, et

4. la possibilité de combiner en tout ou en partie cette prestation avec en emploi faiblement rémunéré.

Quel a été l'effet de ces mesures ? Je ne vais pas vous inonder de chiffres invoqués par les nombreux critiques de l'Agenda 2010 concernant par exemple l'augmentation de la précarité et de la pauvreté au travail.

Je me contenterai de faire référence au rapport sur l'inégalité publié en décembre dernier par l'OCDE. Il s'avère que parmi les grands pays de l'OCDE c'est en Allemagne que l'inégalité a augmenté le plus au cours de la dernière décennie.

En particulier, alors que la distribution des revenus y a longtemps été plus égalitaire qu'en France, l'Allemagne a rattrapé puis dépassé la France depuis 2003. La distribution du revenu primaire est toujours plus inégale en France qu'en Allemagne, mais paradoxalement peut-être l'État-providence de Chirac et Sarkozy redistribue beaucoup plus des plus riches vers les plus pauvres que l'État social allemand tel que réformé par Gerhard Schröder.

Et pourtant, il y a de bonnes raisons de lui dire bravo, en tout cas si l'objectif exclusif est d'accroître la compétitivité de l'économie allemande. Car, n'en déplaise à ses critiques, Gerhard Schröder a raison lorsqu'il attribue pour une bonne part à ses réformes la faiblesse relative actuelle du taux de chômage allemand ou la situation plus que confortable de l'Allemagne en termes de balance commerciale, de finances publiques et de taux d'intérêt sur sa dette, bref tout ce qui dérive d'une amélioration notable de sa compétitivité par rapport à ses principaux partenaires commerciaux.

### *L'interprétation noire : une spirale infernale*

Mais ceci ne suffit hélas pas à transformer le scénario noir en scénario rose, en raison de l'impact inéluctable de ces indiscutables améliorations sur les partenaires commerciaux de l'Allemagne, et tout particulièrement ceux de l'eurozone. Car toutes choses égales par ailleurs, une compétitivité meilleure pour l'Allemagne signifie bien sûr pour ceux-ci une difficulté plus grande à écouler leurs propres produits en Allemagne, ailleurs à l'étranger et sur leur propre territoire. Or les contraintes du marché unique empêchent les partenaires européens de riposter à cette situation par des mesures protectionnistes — et il y a suffisamment d'arguments économiques pour expliquer que c'est là une bonne chose. En outre et surtout, l'adoption d'une monnaie commune empêche les états-membres de l'eurozone de s'adapter simplement à cette baisse de leur compétitivité relative par une dévaluation de leur monnaie — au contraire du Royaume Uni, par exemple, qui a pu s'ajuster en laissant fléchir la livre sterling d'environ 20 % depuis le lancement de l'euro. Mais là par contre il n'a pas manqué d'économistes, en particulier américains — de Milton Friedman à Paul Krugman —, pour nous expliquer que cela, ce n'est pas du tout une bonne chose : c'est précisément pour cette raison que la création de l'euro était, d'un point de vue économique, une grosse bêtise.

Il est essentiel de bien comprendre leur argument à la fois pour saisir la nature profonde de la crise structurelle actuelle de l'eurozone et pour pouvoir imaginer comment s'en sortir, comment transformer le scénario noir en scénario rose. Cet argument est très simple à comprendre, si du moins on commence par se

poser la question suivante. Comment les États-Unis ont-ils fait pour accommoder les évolutions économiques très contrastées de leurs états au cours des deux siècles de fonctionnement de leur monnaie commune? Essentiellement en recourant à deux mécanismes puissants qui ont permis d'amortir automatiquement une bonne partie de ces divergences. Le premier, c'est la migration des personnes des états moins prospères vers les états plus prospères. Le second, ce sont des transferts financiers traversant les frontières des états, principalement par le jeu conjoint de la fiscalité directe et de la protection sociale qui, aux États-Unis, sont organisés et financés pour l'essentiel au niveau de l'État fédéral.

Or, disent ces économistes qui prédisaient l'échec de l'euro, en Europe on est très loin de disposer de mécanismes analogues. D'une part, le taux de migration entre états membres de l'union européenne est beaucoup plus faible — aujourd'hui environ sept fois plus faible — que le taux de migration entre les états des États-Unis, et la diversité linguistique de l'Europe rend hautement improbable une augmentation significative de ce taux. D'autre part, selon les estimations disponibles à l'époque, un dollar de baisse du PIB dans un état des États-Unis était compensé à raison de 40 % par un ajustement automatique des transferts nets en sa faveur, alors qu'une baisse de PIB d'un État membre de l'union européenne n'était compensée que pour moins d'un pour cent par un ajustement automatique des transferts nets au sein de l'Union européenne.

C'est cette double et grande différence, disaient les critiques de l'euro, qui va s'avérer fatale. Car si une partie importante de l'eurozone, mettons l'Allemagne, augmente notablement sa compétitivité par rapport à d'autres, ces autres pays se trouveront rapidement confrontés à un déficit commercial, à une menace de chômage, auxquels, comme les états des États-Unis, ils sont désormais impuissants à répondre par une dévaluation de leur monnaie. Mais à la différence des états des États-Unis, ils ne pourront compter, pour amortir le choc, ni sur le départ d'une part significative de leurs chômeurs vers des états plus prospères, ni sur une compensation financière substantielle en provenance des états plus compétitifs en raison d'une protection sociale organisée à une échelle supra-étatique. Bien loin d'aider à résorber la crise accablant un État membre, la protection sociale, en Europe, contribue au contraire à l'aggraver, puisque d'une part le budget public national se trouve plombé par une baisse de recettes fiscales et une augmentation de dépenses sociales qui lui sont entièrement imputables, et d'autre part parce que le risque d'explosion de la dette publique ainsi engendré et attentivement guetté par mes agences de notation fait grimper le taux d'intérêt sur cette dette, rendant la situation de ce pays encore plus intenable.

Que peuvent faire dans ce contexte, les pays confrontés à un déficit de productivité important par rapport à l'Allemagne? Ils n'ont guère le choix. Il s'agit pour eux de refaire, de manière plus abrupte, plus sauvage, ce que l'Agenda 2010 a permis de faire en Allemagne, en rabotant la générosité, parfois déjà toute relative, de leur protection sociale, en flexibilisant leur marché du travail, en précarisant une bonne partie de leurs travailleurs, en augmentant significativement le degré d'inégalité entre leurs ménages. Et lorsqu'à force de licenciements, de démantèlements, de réformes douloureuses, de manifestations populaires, de crises politiques, ces pays auront pu péniblement rééquilibrer leur balance commerciale, l'Allemagne, craignant de redevenir l'homme malade de l'Europe, n'aura guère de choix que de songer à donner un nouveau tour de vis pour raviver sa compétitivité.

### *L'interprétation rose : oser faire ce qu'il faut pour sortir de la crise par le haut.*

Certes, cette analyse est simplifiée. Elle repose sur des hypothèses qui demandent à être nuancées. Mais l'ensemble est suffisamment robuste pour justifier que soit dépeint en noir et pas en rose l'impact sur l'eurozone de l'Agenda 2010, suffisamment robuste pour rendre plausibles les cris alarmistes de ceux qui affirment que, sans inflexions majeures, c'est là la spirale infernale dans laquelle nous sommes désormais engagés. Mais des inflexions sont possibles, une possibilité existe de transformer ce scénario noir en scénario rose, et les propos de Gerhard Schröder lui-même suggèrent les directions dans lesquelles il s'agit de se réorienter.

Cette réorientation, je n'ai pas ici le temps de la présenter, seulement d'en évoquer brièvement deux caractéristiques - les plus radicales et les plus importantes à mes yeux -, de manière inévitablement dogmatique, voire énigmatique. En premier lieu, il nous faut reconnaître qu'il n'y aura pas d'euro zone durable sans qu'une partie de notre protection sociale ne soit hissée au niveau de l'Union européenne dans son ensemble ou à tout le moins de l'eurozone. C'est la direction dans laquelle nous invite à regarder Gerhard Schröder lorsqu'il affirme sans ambages dans une interview récente que l'union européenne est une Transférunion ou lorsqu'il nous a dit tout à l'heure que nous ne pouvons avoir d'espace monétaire commun sans politiques économique et sociale communes.

Il doit cependant être clair que la viabilité de notre union monétaire ne sera assurée que si les transferts dont il est question ne se limitent pas à des garanties sur les dettes publiques, à des aides d'urgence, à des subventions à l'investissement, ni même à une péréquation financière entre budgets nationaux répliquant le *Finanzausgleich* entre *Länder* allemands. Elle ne sera

assurée que si, comme aux États-Unis ou au sein de l'Allemagne fédérale, ces transferts prennent la forme bien plus ambitieuse de transferts interpersonnels traversant les frontières des états. Voilà pour la première caractéristique annoncée.

Mais quelle forme ces transferts pourraient-ils prendre? Il est tout de même inimaginable qu'ils prennent, comme aux États-Unis ou en Allemagne, la forme d'un impôt sur les personnes physiques, de systèmes de pensions de retraite, d'allocations de chômage, de subventions en emploi, etc., organisés et financés à l'échelle de l'Union européenne ou de l'eurozone. Non ce n'est pas imaginable. Le système de transferts interpersonnels qui doit assurer la viabilité de l'eurozone devra prendre une forme beaucoup plus simple, beaucoup plus fruste. En outre, il devra prendre une forme qui ne se focalise pas exclusivement sur les personnes sans emploi, de manière à éviter de les enfermer dans une situation de dépendance. À l'instar de Hartz IV, il devra au contraire apporter aussi un appoint aux ménages de travailleurs peu rémunérés, mais en évitant les effets pervers dénoncés tout à l'heure par Gerhard Schröder lui-même: il ne peut pas permettre aux employeurs d'abuser du système en obtenant à peu de frais des travailleurs subsidiés qui n'ont pas d'autres choix que d'accepter un travail précaire, sans contenu formatif, sans perspective d'amélioration.

Si l'on perçoit la force de ces diverses considérations, on a de grandes chances d'aboutir, en guide de socle et non de substitut, aux systèmes nationaux de protection sociale à quelque chose qui ressemble fort à une proposition qui a connu ces dernières années en Allemagne, précisément en réaction à Hartz IV, une popularité sans précédent: celle d'un *bedingungsloses Grundeinkommen*, d'un revenu de base auquel on a droit si on est au chômage mais que l'on conserve si on accepte un emploi.

Un dispositif de ce type peut dès lors être considéré comme une subvention au travail rémunéré, mais avec la différence majeure qu'il est accordé incondit-

lement aux travailleurs ou aux travailleurs potentiels. Ceux-ci sont dès lors mis en position d'accepter ou de ne pas accepter un emploi peu payé selon qu'il offre un vrai stage de formation, une véritable occasion d'apprentissage, ou ne constitue au contraire qu'une forme déguisée d'esclavage, une pure exploitation par l'employeur de la vulnérabilité du travailleur.

Un tel revenu de citoyenneté européen et plus généralement un système de transferts interpersonnels transnational ne constituent-ils pas des utopies, des institutions qui n'existent nulle part au monde et n'ont jamais existé? Bien sûr, mais il n'y a pas si longtemps que l'idée même d'une union européenne, l'idée même d'une monnaie commune européenne étaient elles aussi de pures utopies. De grandes figures de notre histoire ont cependant osé y croire et fait ce qu'il fallait pour les réaliser, parmi elles plusieurs prédécesseurs de Gerhard Schröder, de Konrad Adenauer à Helmut Kohl. C'est la réalisation de ces utopies qui nous force aujourd'hui à en imaginer et réaliser d'autres. Ne pas y croire, ne pas y œuvrer, c'est se résigner au scénario de plus en plus noir qui est en train de nous étrangler.

Oui, Monsieur Schröder, je crois comme vous qu'il est possible de donner à nos enfants, à nos petits-enfants, un avenir meilleur que n'est notre présent. Oui, je crois comme vous qu'il est possible de concilier mieux qu'aujourd'hui prospérité économique et justice sociale. Mais il faut pour cela oser voir la réalité en face, il faut oser mettre à jour sans complaisance les causes profondes de la crise de l'eurozone, il faut oser imaginer les solutions radicales seules à même de s'y attaquer vraiment, il faut surtout oser braver les populismes égoïstes et les opinions publiques myopes – comme vous avez eu le courage de le faire pour vos propres réformes – afin de rendre politiquement possible ce qui est moralement indispensable.

*Philippe Van Parijs*

(Ce texte nous a été aimablement communiqué par Christina Lambrecht)

## Croissance et rigueur sont-elles compatibles?

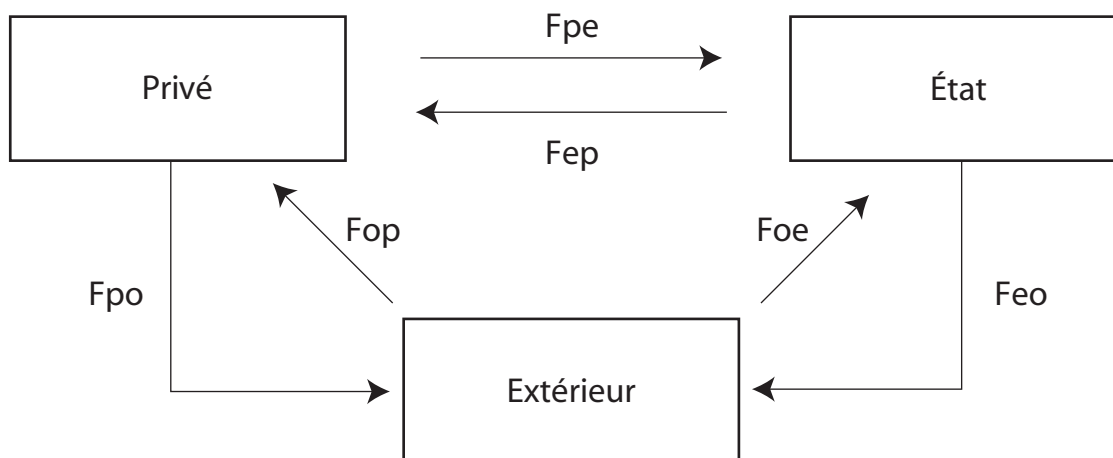
*Certainement pas, à moins d'une participation de la Banque Centrale Européenne dans le financement des actions à engager*

Dans nos économies, depuis la disparition du troc, l'on a besoin de monnaie pour assurer le paiement des transactions et, lorsque l'activité augmente, l'on a mécaniquement besoin d'un supplément de monnaie. Comment obtenir ce supplément de monnaie? Depuis le traité de Maastricht, puis de Lisbonne, il ne peut être fourni directement par la Banque centrale européenne à qui il est interdit de prêter aux États. Il devient donc nécessaire de recourir au crédit, mode de création de la monnaie dans notre système monétaire

actuel. C'est ainsi que pour la circonstance la Nation dans son ensemble (État, ménages, entreprises) devra augmenter son encours de crédit, et ce, d'autant plus que la croissance économique sera plus forte. Et puis, si cette croissance s'accompagne d'un déficit du commerce extérieur, ce qui est le cas de la France à l'heure actuelle, la nation devra aussi s'endetter à l'étranger. Comment cela peut-il se passer? Il nous semble utile de l'explicitier à partir de l'étude des flux monétaires, pour en tirer ensuite les conséquences.

## 1- Les flux monétaires

Ils se rapportent aux transactions entre l'État, les ménages, les entreprises, l'extérieur. Dans le schéma ci-dessous l'agrégat privé regroupe les entreprises et les ménages par souci de simplification mais ne change rien au raisonnement. La lettre P représente le secteur privé, E l'État, O l'extérieur.



Un flux du secteur privé vers l'État est noté  $F_{pe}$  et l'inverse  $F_{ep}$ . Les dépenses des uns étant les recettes des autres et inversement ces flux ne sont pas indépendants. Comme l'illustre le schéma chaque solde (flux entrants diminués des flux sortants) peut s'exprimer par les équations suivantes :

$$\begin{aligned} \text{SP solde privé} &= F_{ep} + F_{op} - F_{pe} - F_{po} \\ \text{SE solde État} &= F_{pe} + F_{oe} - F_{ep} - F_{eo} \\ \text{SO solde extérieur} &= F_{po} + F_{eo} - F_{op} - F_{oe} \\ &e t \text{ SP} + \text{SE} + \text{SO} = 0 \end{aligned}$$

Toutes les opérations se compensent car les dettes des uns ont pour contre partie les créances des autres.

À titre d'illustration considérons la situation de la France en 2010 à partir des données de l'INSEE.

Soldes financiers	Mds d'euros	% du PIB
État (déficit budgétaire)	- 136 899	7,08 %
Entreprises	5 349	0,28 %
Ménages	89 032	4,61 %
Balance commerciale	— 42 518	- 2,20 %

La balance commerciale exprime le solde des transactions sur les produits et les services avec l'extérieur, transactions qui génèrent des flux de capitaux de sens contraire (flux de capitaux entrant quand on vend ou exporte, flux sortant quand on achète ou importe). Pour convertir la balance commerciale en flux de capitaux il faut donc en changer le signe et l'on vérifie bien alors que la somme des soldes est égale à 0 soit :

$$-136\,899 + 5\,349 + 89\,032 + 42\,518 = 0$$

En l'occurrence cette année-là la France a donc dû s'endetter sur l'étranger à hauteur de 42 518 euros pour financer son déficit commercial.

## 2) Les conséquences

Le président de la République a inscrit dans son programme un retour à l'équilibre budgétaire en 2017 et un retour de la croissance dès 2013, avec une assez sensible progression les années suivantes afin de réduire le chômage. Cela sera-t-il possible car, comme nous l'avons vu, c'est par le crédit qu'il faudra trouver le supplément de monnaie nécessaire par la croissance ? Et puis souvenons-nous que selon l'équation monétaire précédente la somme des flux se compensant, si l'un des agents réduit ses crédits les autres devront s'endetter davantage. Or, comme l'État s'est donné pour politique de réduire son déficit budgétaire il faudra d'autant solliciter les autres agents économiques. L'étranger ? Mais il est hautement souhaitable de réduire notre déficit commercial, déficit qui traduit notre insuffisance de compétitivité à l'exportation. Les ménages ? En ces temps d'incertitude vont-ils réduire significativement leur épargne et s'endetter davantage ? Il semble douteux de l'espérer, d'autant que seraient-ils prêts à le faire les banques sont de plus en plus exigeantes dans l'octroi des crédits. Restent les entreprises. Mais dès 2013 seront elles prêtes à investir massivement et à s'endetter face à l'atonie du marché intérieur et, le souhaiteraient-elles, ont-elles suffisamment de projets rentables à financer face à l'âpreté de la concurrence étrangère ? En ce sens les incessantes délocalisations ne prêtent guère à l'optimisme. Il est donc à craindre que dans ce contexte une forte réduction du déficit budgétaire ne conduise à la stagnation économique.

Dès lors la partie est-elle perdue? Nullement, à condition de changer les contraintes que nous nous sommes imposées par le traité de Lisbonne. Comment? En autorisant la BCE à injecter directement ou par organisme interposé le supplément de capitaux nécessaire au financement de la croissance et, en ce sens, en privilégiant d'une part les activités de recherche de

compétitivité à long terme, d'autre part les investissements générateurs d'économies d'énergie bons pour la préservation de l'environnement et le rétablissement de notre balance commerciale. Pour autant, parviendra-t-on à initier dès 2013 un tel renversement? Rien n'est moins sûr.

Jacques Berthillier

## Le revenu de base : une expérience en Inde

Pendant plus d'un an, l'association indienne SEWA (association des travailleuses indépendantes) avec le soutien de l'Unicef a mené un projet pilote de versement de prestations en espèces dans des zones rurales. Une partie des conclusions préliminaires vient d'être publiée et les résultats sont extrêmement encourageants. L'étude a été menée dans 20 villages d'Inde. Les adultes résidant dans ces 8 villages ont reçu chaque mois une prestation en espèces de 200 roupies (environ 3,75 \$), les enfants recevant 100 roupies. Les résidents des 12 autres villages ont servi de groupe témoin, comme c'est le cas pour un essai clinique. L'argent a été distribué de manière inconditionnelle et il a été dit aux résidents qu'ils pourraient faire ce qu'ils voulaient de l'argent reçu.

Des résultats positifs ont été relevés dans les domaines de la nutrition, de la santé, du logement, des infrastructures et de l'activité économique. Les chercheurs ont trouvé un impact positif sur la santé et l'accès aux

traitements médicaux; L'effet le plus évident de la mesure a été observé sur le niveau scolaire. Les chercheurs ont également observé une augmentation des dépenses liées à la scolarité: uniformes, frais d'inscription, chaussures, livres, fournitures scolaires, cours particuliers. Le taux de fréquentation scolaire a progressé de manière importante, atteignant des taux 3 fois supérieurs à ceux observés dans le groupe témoin. Les résultats scolaires se sont améliorés de manière significative par rapport à ceux du groupe témoin. On a aussi noté une augmentation de l'investissement dans l'habitat, par exemple pour l'installation de l'eau courante et de sanitaires inférieurs. Pendant la durée de l'étude les personnes recevant les prestations financières ont été deux fois plus nombreuses à commencer une nouvelle activité que celles du groupe témoin.

(Traduction par A.B. Duparc de l'article publié sur *Basic Income News*, repris sur le site BIEN-CH).

## En Suisse Initiative fédérale pour un revenu de base

*Le 11 avril 2012 le texte de l'initiative « Pour un revenu de base inconditionnel » a été publié dans la feuille fédérale. A cette date le délai pour la récolte des 100 000 signatures nécessaires à l'aboutissement d'une initiative fédérale a commencé à courir.*

Voici le texte de l'initiative: La constitution du 18 avril 1999 est modifiée comme suit:

Art.110a (nouveau) Revenu de base inconditionnel

- 1. La Confédération veille à l'instauration d'un revenu de base inconditionnel.
- 2. le revenu de base doit permettre à l'ensemble de la population de mener une existence digne et de participer à la vie publique.
- 3. La loi règle notamment le financement et le montant du revenu de base.
- 4. Le déroulement.

Le délai pour la récolte des signatures expire le 11 octobre 2013. Dès que le nombre suffisant de signatures validées sera récolté l'initiative pourra être remise à la Chancellerie fédérale. Après contrôle des

signatures, le texte est soumis au Conseil fédéral et aux Chambres, débattu en commission avant que ne soient fixées la date du vote et émises les recommandations de vote.

A mi-octobre 37 000 signatures avaient été recueillies. Une grande majorité des signatures récoltées à ce jour provient de la Suisse allemande mais les équipes de récolteurs s'activent actuellement dans les régions de Genève, Vaud, Fribourg. L'accent est mis sur le développement de ces groupes et ceux des autres régions normandes. Un formulaire de téléchargement et de commande de matériel a été mis à leur disposition sur le site. L'aboutissement de l'initiative va dépendre de l'engagement de chacun à faire signer et circuler l'information. Un geste facile et ô combien utile à celles et ceux qui veulent croire à la possibilité d'un monde différent.

## En Union Européenne initiative citoyenne pour un revenu de base

*Sous l'impulsion du député Vert allemand Gérald Häfner et de l'autrichien Klaus Sambor un groupe de travail s'est constitué en Europe pour présenter à la Commission européenne une demande de référendum d'initiative citoyenne pour un revenu de base. Nous en présentons ici les étapes.*

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012 le traité de Lisbonne permet la consultation des citoyens par la voie du référendum d'initiative populaire. Pour être recevable son objet doit être de la compétence de la Commission qui en décide. En cas d'acceptation, la Commission en organise la mise en oeuvre, en l'occurrence le contrôle de la validité des signatures. Pour aboutir, ce référendum doit réunir un minimum de 1 million de signatures collectées dans au moins 13 Etats sur les 27 que comporte l'Union, avec un minimum pour chacun (55 000 pour la France). C'est ainsi qu'un groupe de citoyens européens favorables au revenu de base a jugé opportun d'utiliser cette nouvelle procédure, de nature à sensibiliser l'opinion sur ce projet et à réveiller les politiques. Pour confronter leur points de vue et rédiger le texte à présenter à la Commission pour une demande de référendum ils se sont réunis à plusieurs reprises dès 2011, puis en avril 2012 dans les locaux du parlement européen à Bruxelles, enfin pour la mise au point définitive du texte, sur l'invitation de Stanislas Jourdan président de la délégation française et avec la participation de l'Aire, les 7 et 8 juillet à Paris dans une salle du Sénat.

### *Le but de la démarche*

Obtenir un soutien pour l'introduction d'un Revenu de Base Universel, Individuel et Inconditionnel qui permet d'assurer au sein de tous les États membres de l'Union Européenne une existence digne et une pleine participation à la vie de la société.

### *Les moyens*

Les signataires demandent à la Commission Européenne d'utiliser tous les moyens à sa disposition et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour accélérer le processus d'introduction d'un Revenu de Base Inconditionnel dans tous les États membres.

Ceci nécessite un acte législatif, qui permettra de réaliser les objectifs de l'Union Européenne, à savoir combattre l'exclusion et la discrimination, promouvoir la justice et la protection sociale, en offrant à chaque personne la sécurité de son existence sans conditions, et en lui permettant de participer pleinement à la société.

### *Les signataires*

Ils représentent 14 pays: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Gde Bretagne, Italie, Irlande, Luxembourg, Pays Bas, Pologne, Slovaquie, Slovenie.

La délégation française était représentée par: Stanislas Jourdan (président), Yoland Bresson, Frédéric Bosqué, Olivier Auber, Carole Fabre, Simon Cottin-Marx, Angélica Gross.

### *Le texte*

Bien que les signataires parlent différentes langues et que leurs intérêts sociaux divergent, et malgré leurs différences culturelles, politiques, philosophiques, religieuses, tous partagent la vision présentée ici.

Le Revenu de Base Inconditionnel ne remplace pas l'État-providence, mais le complète et transforme l'État-providence aujourd'hui compensatoire en un État-providence émancipateur.

Le Revenu de Base Inconditionnel émancipateur est défini par les quatre critères suivants: universel, individuel, inconditionnel, suffisant pour assurer une existence digne et une participation à la société.

Universel: En principe, chaque personne, indépendamment de son âge, de ses origines, de son lieu de résidence, de sa profession, etc. sera en droit de recevoir cette allocation. C'est pourquoi nous revendiquons un Revenu de Base Inconditionnel garanti dans l'ensemble de l'Union Européenne.

Individuel: Chaque femme, chaque homme, chaque enfant a droit à un revenu de base individuel, qui lui est attribué personnellement et non sur base de son appartenance à une famille ou un couple. Le Revenu de Base Inconditionnel sera indépendant de circonstances telles que celles de situation conjugale, de cohabitation ou autre configuration de ménage; il doit être versé indépendamment aussi de tout autre revenu ou propriété d'autres membres du ménage ou de la famille. Ceci est la seule manière de respecter la vie privée et d'éviter tout contrôle abusif sur les individus. Et cela permet aux individus de prendre leurs propres décisions.

**Inconditionnel:** Nous considérons que le Revenu de Base fait partie des Droits de l'Homme et qu'il ne peut dépendre de conditions préalables, que ce soit l'obligation d'accepter un travail salarié, d'être impliqué dans un service public ou en fonction du rôle traditionnel dévolu aux genres. Le Revenu de Base Inconditionnel ne peut pas non plus dépendre d'autres revenus, provenant d'épargne ou de propriété(s).

**Suffisant:** Le montant doit pouvoir permettre d'accéder à un niveau de vie digne et rendre possible la participation à la vie sociale et culturelle en fonction du niveau standard de celle-ci dans le pays concerné. Il doit prévenir la pauvreté matérielle et rendre possible la participation à la société. Cela signifie que le revenu net doit, au minimum, être au niveau du revenu éliminant le risque de pauvreté selon les normes de l'Union Européenne, ce qui correspond à 60 % de ce qu'on appelle le revenu national équivalent médian net.

En particulier dans les pays où les revenus sont peu élevés pour la majorité de la population et où le revenu moyen est alors faible, le montant du revenu de base devrait être indexé à un indice alternative (par exemple un panier de biens de consommation), afin de garantir la possibilité d'une existence dans la dignité, la sécurité matérielle et la pleine participation à la vie de la société.

Compte tenu des modèles actuels de maintien de l'emploi et des revenus (dispositifs conditionnels, sous condition de ressources, pas assez élevés), nous considérons que l'introduction d'un Revenu de Base Inconditionnel est essentielle pour garantir les droits fondamentaux, comme le droit de mener une existence en dignité, comme prévu dans la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne, dans la mesure où cette Charte peut être prise en considération.

Avant tout, Le Revenu de Base Inconditionnel devrait contribuer à prévenir la pauvreté et à donner plus de liberté à chaque individu, qui pourra déterminer le cours de sa propre vie et renforcer sa participation à la vie en société.

Le Revenu de Base Inconditionnel permet de limiter les divisions et les inégalités sociales nourries par des jalousies et toute autre attitude négative ainsi que par des abus au niveau des contrôles administratifs et bureaucratiques superflus, coûteux, répressifs et exclusifs. Parce qu'il libère des discriminations et des stigmatisations, le Revenu de Base Inconditionnel consti-

tue un transfert financier qui prévient ainsi la pauvreté cachée.

Le Revenu de Base Inconditionnel apporte la liberté sociale; il aide les citoyens à s'identifier à l'Union Européenne et garantit leurs droits politiques; et permet le respect des droits fondamentaux. En effet, «La dignité de la personne humaine est non seulement un droit fondamental en lui-même mais elle constitue la base des droits fondamentaux» (explication officielle de l'article 1 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne).

L'introduction d'un Revenu de Base Inconditionnel, ou toute étape transitoire vers son instauration, fait partie des responsabilités des États membres de l'Union Européenne.

Comme il existe différentes possibilités de financer ce Revenu de Base Inconditionnel, nous ne recommandons aucune d'entre elles dans cette ICE, si ce n'est que nous suggérons que sa coordination soit partagée entre l'UE et les États membres.

En Annexes (Justifications)

Traité de l'Union Européenne (TUE)

Version consolidée du Traité sur l'Union Européenne. 2010/C83/01 (le 30 mars 2010)

Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne.

### *À ce jour*

En septembre, dans le délai de 2 mois qui lui était imparti la Commission a rejeté la demande de référendum, estimant que son objet sortait du domaine de ses attributions, celui-ci restant de la compétence des différents États membres.

Lors du congrès du BIEN tenu à Munich les 17 et 18 septembre, soit quelques jours après le rejet de la Commission, les signatures de la demande ont décidé de poursuivre leur action en réfutant les arguments d'incompétence avancés par la Commission. C'est ainsi qu'un groupe de juristes s'est mis au travail pour la rédaction d'une nouvelle demande, formulée de telle sorte qu'elle rentre dans le cadre des attributions de la Commission. D'ici la fin de l'année les 14 participants seront consultés pour la rédaction définitive du texte afin qu'il soit adressé à la Commission dans les premiers mois de l'année 2013.



## Nouvelles de l'Association

– Au cours des mois écoulés l'Aire a intensifié ses contacts auprès des politiques et tout particulièrement auprès des membres et associations, tant en France qu'en Europe, militant pour un revenu de base. Ainsi :

L'Aire a joué un rôle actif dans l'Initiative Citoyenne Européenne pour une demande de référendum sur le revenu de base, en participant aux réunions préparatoires, en organisant et cofinçant la réunion tenue à Paris les 7 et 8 juillet, en envoyant des représentants au congrès du BIEN tenu à Munich du 14 au 16 septembre.

– L'Aire a cofinancé à hauteur de 50 % le site «revenu de base.info». Ce site auquel nous renvoyons nos lecteurs est co-animé par la communauté des partisans du revenu de base. Il a été lancé suite à des discussions entre partisans de tous bords et du constat partagé qu'il nous fallait réunir nos forces pour lancer un débat de société sur la question du revenu de base inconditionnel. Par conséquent ce site se veut une plateforme transparente qui ne vise pas à défendre une approche particulière du revenu de base, mais à les expliquer et les faire connaître dans leur diversité

Il a pour ambition d'être la plateforme phare de promotion du concept dans la sphère francophone. Il a donc pour objet de :

- Couvrir l'actualité du revenu de base en France et à l'étranger ;
- Permettre une communication efficace de tous les événements liés au revenu de base à travers la France ;
- Aider à mettre en contact les internautes avec les groupes d'action locale ;
- Favoriser la collaboration des citoyens autour des projets spécifiques visant à promouvoir le revenu de base ;
- Coordonner la campagne accompagnant l'initiative européenne pour le revenu de base en Europe et contribuer à la collecte du million de signatures nécessaires.

## Prochaines réunions 2012 — 2013

Lycée Louis le Grand 123 rue St Jacques, à 17 heures — salle M172

le mercredi 14 novembre 2012

le mercredi 12 décembre 2012

le mercredi 9 janvier 2013

le mercredi 13 février 2013

le mercredi 13 mars 2013

le mercredi 10 avril 2013

le mercredi 15 mai 2013

le mercredi 12 juin 2013

---

Ces réunions sont ouvertes à tous. Venez nombreux.

---

## Cotisations 2012

• Cotisation de base <sup>1</sup> :	60 €
• Cotisation réduite <sup>1</sup> : (chômeurs et étudiants)	15 €
• Abonnement lettre de liaison	30 €

1. Donne droit à la lettre de liaison et à une déduction fiscale.